



Beauvais, le 15 juillet 2016

Attentat à Nice : Mesures de vigilance et de sécurité renforcées dans le département de l'Oise

A la suite de l'attentat qui a frappé Nice en début de nuit le 14 juillet, Didier Martin, Préfet de l'Oise, a adressé aux maires un courrier indiquant que le Président de la République, a déclaré un deuil national de 3 jours, du samedi 16 au lundi 18 juillet 2016, qui conduit à mettre en berne les drapeaux nationaux sur les édifices publics dès ce vendredi, jusqu'au terme du deuil national.

La préfecture rappelle que les consignes de sécurité en vigueur dans le cadre de l'état d'urgence et de la posture vigilance renforcée du plan Vigipirate doivent, plus que jamais, être mises en œuvre.

Si, pour l'instant, aucune mesure générale d'interdiction n'a été prise par l'État en ce qui concerne les rassemblements et commémorations programmés ce week end et dans les jours qui viennent, le Préfet souligne qu'il appartient à chaque maire et organisateur, au cas par cas, d'arrêter les mesures les plus adaptées au vu du contexte local et dans le respect du deuil national.

L'ensemble des lieux accueillant du public et plus particulièrement ceux accueillant des enfants doivent faire l'objet d'une vigilance accrue et leur contrôle doit être renforcé par les personnes qui en ont la responsabilité.

Toutes les dispositions ont été prises pour que la mobilisation des forces de police et de gendarmerie soit portée à leur maximum, notamment dans le contrôle des lieux les plus sensibles et des frontières au niveau de l'aéroport de Beauvais-Tillé.

Le Préfet de l'Oise invite la population à la plus grande prudence et rappelle que chacun par son comportement concourt à la sécurité de notre territoire.

Pour rappel, la cellule interministérielle d'aide aux victimes mise en place par le Gouvernement est joignable au 01 43 17 56 46.